

Le droit de propriété existe depuis le commencement du monde, mais on l'a remplacé graduellement depuis quelques années par des théories de nature à compromettre gravement le bien-être de tout pays. Je suis favorable à l'ancien ordre de choses. Il me semble que nous avons tort de toujours innover et d'oublier que le passé est notre meilleur maître. Au lieu d'essayer sans cesse de nous aventurer dans des domaines inconnus, nous devrions en revenir aux bons vieux principes qui ont assuré la prospérité de notre pays durant nombre d'années.

L'enseignement donné depuis vingt ans par les professeurs d'économie politique et de science sociale dans toutes les universités du monde nous a valu ces jeunes gens à l'esprit faussé qui, bien que ne possédant aucune expérience de la vie, se sont fait reconnaître comme experts. Nous les voyons aujourd'hui assumer un rôle comme celui de Moïse—et j'insiste sur ce nom de Moïse—qui avait pour mission de conduire le peuple d'Israël dans la terre promise. Je le dis sans vouloir viser les Goldenberg, les Rasminsky, les Cohen et les Heaps de l'antiquité. Moïse ne put pénétrer dans la terre promise, il ne l'aperçut que de loin, mais son peuple y entra plus tard.

Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux, dans l'élaboration de la politique à suivre en notre pays, considérer le néant des théories modernes de la science sociale et de l'économie politique et profiter de l'expérience des siècles.

Nous avons été témoins de l'expérience tentée par le président Roosevelt aux Etats-Unis. Il avait un trust des intelligences, mais il s'est dispensé de ses services. Nous en avons un aujourd'hui et je me demande si le temps n'est pas venu de nous en débarrasser pour revenir aux méthodes qui se sont révélées si efficaces dans le passé.

Je ne traiterai pas plus longuement ce point, car je crois savoir que le Gouvernement fera une déclaration, mais je proteste contre l'adoption de toute politique nouvelle, à moins qu'elle ne soit justifiable, et les opinions de prétendus experts ne constituent nullement une justification, étant donné qu'ils ne sont pas experts, qu'ils n'ont aucune expérience des affaires ordinaires, qu'ils n'ont aucun contact avec le peuple et que ce sont les citoyens les plus dangereux qu'il y ait au pays.

Certains gens s'étonnent de la façon dont vont les choses. Le Gouvernement n'est nullement à blâmer. J'ai beaucoup de sympathie pour les ministres. Le seul reproche que je puisse leur faire c'est qu'ils sont trop enclins à accepter d'emblée les théories qui leur sont proposées par ces jeunes étudiants de première ou de deuxième année.

[M. Pouliot.]

L'hon. GROTE STIRLING: Je désire retenir pendant quelques instants l'attention de la Chambre sur le fait qu'en l'absence du chef de l'opposition (M. Hanson), le chef de la fédération du commonwealth coopératif (M. Coldwell) a exprimé des opinions, comme il en a d'ailleurs parfaitement le droit. Je regrette seulement qu'il l'ait fait en l'absence de celui qu'il critiquait. Le chef de l'opposition y répondra lorsqu'il le jugera opportun. J'estime toutefois qu'il convient de faire observer que le chef de l'opposition et ses collègues ne se sont pas prononcés contre le principe qui inspire le projet de loi, mais qu'ils ont rempli les devoirs qui leur incombent en tant qu'opposition: étudier les questions que ces résolutions soulèvent et en faire la critique qu'ils jugent appropriée. A mon avis, le chef de l'opposition s'est acquitté de ses obligations à la Chambre.

M. J. H. BLACKMORE (Lethbridge): J'estime que dans les circonstances je dois prendre une minute du temps dont la Chambre dispose. Nous avons été témoins ce soir d'une lutte assez animée entre l'ancienne et la nouvelle façon d'agir. Quelque chose ne va pas dans notre manière de vivre. Comme conséquence, nous voilà assujétis à une taxation ruineuse. Le chef de l'opposition (M. Hanson) a exprimé comme il convient son objection à cette vague de taxation dévastatrice. Je tiens à signaler à l'attention des honorables membres de l'opposition le fait que s'ils étaient à la place du Gouvernement actuel et si le ministre des Finances était un conservateur du meilleur type, ils imposeraient au pays un fardeau fiscal tout aussi onéreux que celui que le ministre actuel des Finances s'est vu dans l'obligation d'imposer.

J'ai suivi fort attentivement les objections que les conservateurs ont énoncées et je n'ai pas entendu une seule fois un député conservateur faire connaître comment il s'y prendrait pour prélever les fonds sans recourir à des mesures fiscales.

La question est grave au plus haut point. Le chef de la Fédération du commonwealth coopératif (M. Coldwell) nous a dit, comme il fallait s'y attendre d'un homme de sa formation, que le genre d'impôt en question est tout à fait convenable. Je signale à la Chambre que, de l'avis des membres de mon groupe, cette sorte d'impôt est tout ce qu'il y a de plus mauvais et qu'il existe un moyen d'administrer un pays comme le Canada, de lui procurer toutes les recettes qu'il lui faut pour conduire la guerre aussi vigoureusement que ses ressources matérielles le lui permettent, tout en maintenant au pays un régime de prix et une immunité de l'impôt permettant aux chefs de famille de posséder leur maison, comme l'honorable député de Té-